



QUESTION ORALE

Monsieur Angélo FREBAULT

à

Monsieur le Président de la Polynésie française

La réforme de la Protection sociale généralisée

Monsieur le Président,

Les représentants du Tahoeraa Huiraa Tera à l'Assemblée de la Polynésie ont lu avec attention votre discours d'ouverture de la session administrative, prononcé le 24 mai dernier, dans lequel vous inscrivez l'action de votre nouveau gouvernement, dans la continuité des projets portés par votre précédente équipe gouvernementale.

Dans cette perspective, vous évoquez le dossier de la Protection Sociale Généralisée, comme étant et je vous cite « *la première des grandes réformes, qu'il vous reste à mener.* » Vous considérez, à cet égard et je vous cite encore, que « *la réforme du régime des retraites est la priorité indispensable.* »

Nous considérons, pour notre part, que l'architecture de cette réforme aurait dû se concevoir de manière globale, envisagée à l'échelle de la PSG, en appréhendant les autres prestations, notamment celles de l'assurance maladie et les modes de financement et cela pour tous les régimes de protection sociale (RGS, RNS, RSPF).

Cette démarche était celle préconisée par les représentants syndicaux, en accord avec la représentation patronale. Elle permettait d'explorer toutes les solutions possibles, afin d'assurer l'équilibre financier, de notre Protection Sociale Généralisée. Vous ne l'avez pas retenue. Dont acte.

Dans cette perspective, vous appelez les nouveaux représentants de l'Assemblée de la Polynésie, je vous cite, à « *s'organiser pour reprendre rapidement les consultations avec les partenaires sociaux, en vue d'aboutir à la rédaction d'une proposition de loi du Pays* », que vous souhaitez voir soumis à l'Assemblée, en septembre.

Si votre choix peut paraître surprenant de prime abord, il concède finalement aux élus de l'Assemblée que nous sommes, le pouvoir exécutif normalement dévolu au Gouvernement.

Aussi, nous saluons votre démarche, car elle donnera aux élus de l'opposition, la possibilité de véritablement apporter notre pierre à l'édifice, dans le cadre de l'élaboration de cette PSG2.

Comme l'a indiqué notre candidat Geffry Salmon, dans son discours pour la Présidence de la Polynésie française, les représentants du Tahoeraa Huiraatira que nous sommes, comptons bien être une opposition constructive, au bénéfice de notre population, qui attend de notre part d'être des élus responsables et non pas démagogiques. Après quoi, il appartiendra à votre majorité de retenir, ou pas, les amendements que nous formulerons.

Aussi, monsieur le Président, si vous confirmez votre choix, de laisser entre les mains du législatif, la reprise des consultations avec les partenaires sociaux, avez-vous à nous proposer une méthodologie qu'il convient de mettre en place, dans le cadre des travaux qui vont être menés par notre Assemblée, dans les trois mois à venir, pour faire aboutir cette réforme en septembre 2018 ?

Si vous considérez désormais qu'il appartient à notre institution de prendre en main ce dossier ô combien important, qu'à cela ne tienne ! Pourriez-vous néanmoins nous indiquer la feuille de route qu'il vous paraît opportun d'adopter, pour que la proposition de loi que nous rédigerons, fasse le consensus autour des partenaires sociaux, afin d'éviter les mouvements sociaux que notre Pays a connu ces derniers mois.

Au nom de mes collègues du Tahoeraa Huiraatira, je vous remercie d'avance de la réponse que vous voudrez bien apporter.

Angélo FREBAULT
Représentant de l'Assemblée de Polynésie Française